ASSOCIATION DES AUTORITÉS ANTI-CORRUPTION D'AFRIQUE (AAACA).

SECRÉTARIAT EXECUTIF

RAPPORT GENERAL DU 1er FORUM AFRICAIN DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET DE LA 4ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'AAACA

SHARM EL SHEIKH 12- 15 JUIN 2019

INTRODUCTION

Du 12 au 15 juin 2019 a eu lieu à Sharm El Shekh, le 1^{er} Forum africain Anti-Corruption et la 4^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'AAACA.

Ces activités avaient été organisées par l'Autorité de Contrôle Administrative (ACA) de la République Arabe d'Egypte.

Le but de ce forum était de voir comment mettre en place une plateforme d'échange d'expériences et de sensibilisation sur les mesures et expériences nationales liées à la lutte contre la corruption dans la mise en œuvre des engagements continentaux et internationaux, dans le renforcement des capacités en ressources humaines dans divers aspects de la lutte contre la corruption et aboutir à la cohésion locale et de faire en sorte que les deux événements, le Forum Africain de lutte contre la corruption, la 4ème Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique, produisent des résultats coordonnés et cohérents.

1. PARTICIPANTS AU 1er FORUM AFRICAIN ANTI- CORRUPTION

Le 1^{er} Forum Africain Anti-Corruption a vu la participation des Ministres africains de la Justice, de l'Intérieur et de la Bonne Gouvernance ainsi que les Chefs des Institutions de lutte contre la corruption, les Autorités de Contrôle Administratif, de la Comptabilité, les Auditeurs Généraux, les membres du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption, la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, les délégations venues du Koweït, Arabie Saoudite, Qatar etc.

1. CEREMONIES D'OUVERTURE

Les Cérémonies d'ouverture ont été rehaussées par Son Excellence Monsieur Abdel FATTAH EL- SISI, Président de la République Arabe d'Egypte.



SE. Monsieur Abdel Fattah El- SISI, Président de la République Arabe d'Egypte

2. DEROULEMENT DES ACTIVITES

Après l'allocution de Son Excellence Monsieur Abdel FATTAH EL- SISI, Président de la République Arabe d'Egypte dans lequel il a indiqué le pas déjà franchi par son pays en matière de lutte contre la corruption, les travaux du Forum Africain de lutte contre la corruption ont été lancés par un débat sous le *thème « Examen des efforts nationaux de certains pays africains pour lutter contre la corruption et la mise en œuvre des engagements continentaux et internationaux »*.

Pour ce thème, il y a eu cinq intervenants qui sont Mr. Ahmed Nour El Din, Représentant l'Autorité de Contrôle Administrative d'Egypte, Mr. Edward Ouko Auditeur-Général du Kenya et ancien Auditeur Général de la Banque Africaine de Développement au Kenya, Mr. Daniel Domelevo, Auditeur Général du Ghana, Madame Jeanne D'arc Kagayo, Ministre Burundais chargé de la Bonne Gouvernance et Mr. Ziyambi Ziyambi, Ministre Zimbabwéen de la Justice. Tous ces intervenants ont passé en revue les efforts déployés par leurs pays respectifs en matière de lutte contre la corruption au cours de ces dernières années, les principaux défis relevés pour la réalisation de cet objectif, leurs aspirations et ont émis des propositions à cet égard.

En plus, les participants ont émis le souhait d'accroître la coopération avec l'Académie Egyptienne Anti-Corruption dans le cadre du renforcement des capacités, la dotation des moyens financiers et humains aux Institutions en charge de lutte contre la corruption

et le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans la lutte contre la corruption et de renforcer la mise en place d'une politique de sensibilisation des enfants aux niveaux des différents cycles d'enseignement, tout en accordant une attention particulière sur les méfaits de la corruption sur l'avenir de la jeunesse.

Le deuxième thème était relatif à « La lutte contre la corruption et son rôle dans le développement du Continent africain ». Pour ce thème, les intervenants, Dr. Sahar Nasr, Ministre Egyptien de l'Investissement et de la Coopération Internationale, Madame Deborah Wetzel, Directrice Séniore sur la Gouvernance et Pratique Mondiale, Mr. Raymond Zéphirin Mboulo, Ministre Congolais de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local, Dr. Hala El Saeid, Ministre Egyptienne de la Planification, du Suivi et de la Réforme Administrative, Mr. Wiyao Essohana, Président de la Haute Autorité de Prévention de la Corruption et des Infractions Assimilées au Togo, Mr. Francis Ban Kaifala, Directeur Général de la Commission Sierra Léonaise de Lutte contre la Corruption, Dr. Amir Taher, représentant de l'Autorité de Contrôle Administrative d'Egypte, tous ont montré l'importance des TIC dans la lutte contre la corruption tout en démontrant que celles-ci, une fois bien utilisées, réduiraient sensiblement la corruption et la fraude en matière des douanes et dans les marchés publics, ce qui augmenterait les recettes.

Aussi, la mise en place d'un cadre légal adéquat a été retenu comme un élément essentiel dans la lutte contre la corruption surtout la loi sur l'investissement, la loi sur les marchés publics, la loi sur les finances publiques, l'élaboration d'une stratégie de gestion des ressources naturelles, la mise en place des mécanismes permettant le recouvrement des avoirs volés, la mise en place d'une politique claire en matière de la protection des témoins et dénonciateurs en matière de lutte contre la corruption.

Le troisième thème portait sur « Les Mécanismes Anti-Corruption au niveau continental ». Les différents intervenants ont montré la nécessité d'inciter les institutions d'enseignement africain à dispenser des programmes éducatifs susceptibles de sensibiliser l'opinion sur l'importance de la prévention et de la lutte contre la corruption,

à créer des points focaux entre ces institutions et des experts techniques pour l'application de la loi sur la coopération judiciaire, les procédures du recouvrement des avoirs volés et la saisie des produits de la corruption et à élargir le mécanisme africain d'évaluation par les pairs sous l'égide de l'Union africaine en promouvant les travaux dudit mécanisme afin d'inclure les organes et les Institutions de lutte contre la corruption pour renforcer la supervision, l'échange d'expériences et le renforcement des capacités.

Il a été également proposé d'allouer à la lutte contre la corruption 1% du budget national et de créer un environnement commercial plus équitable et plus transparent en sensibilisant les représentants du monde des affaires à la nécessité de lutter contre la corruption et d'améliorer les normes d'intégrité dans le secteur privé.

Enfin, il a été souligné l'importance du renforcement des efforts africains à travers la coopération et la coordination au niveau continental, la coopération et la coordination entre les organes de lutte contre la corruption et le renforcement de leur capacité et leur infrastructure.

Le Quatrième thème était « Le développement des capacités humaines aux différents aspects de lutte contre la corruption sur le Continent africain »



Madame. Seynabou Ndiaye Diakhate, Présidente de l'OFNAC/Senegal, lors de la 4ème Session

Les intervenants à ce thème ont souligné la nécessité de coordonner les organes en charge de lutte contre la corruption par l'échange d'information, de faire une étude sur le phénomène de la corruption, les causes et les conséquences, d'échanger les expériences avec les centres et les organismes similaires à l'échelle internationale, de créer une stratégie nationale de lutte contre la corruption, de mettre en place une

plateforme électronique destinée à présenter les déclarations fiscales, la mobilisation des ressources et l'amélioration des revenus des citoyens, de créer une cellule de renseignement financier, d'instaurer la gouvernance dans tous les domaines de la vie nationale, de créer un forum de la jeunesse africaine de lutte contre la corruption afin d'initier une sorte de débat social et d'échanger sur les points de vue des jeunes africains sur la lutte contre la corruption et d'instaurer les mécanismes de déclaration des avoirs par les agents publics.



Vue des participants

Le Cinquième Thème était relatif à « Soutenir la coordination interafricaine dans la lutte contre la corruption ».

Tout en montrant les conséquences néfastes de la corruption sur le Continent africain, qui entraine l'augmentation des dépenses publiques, le blanchiment de capitaux perpétrés par des réseaux de criminels spécialisés, les participants ont émis le souhait de mettre en place un système financier et bancaire pour la détection précoce des cas de blanchiment de capitaux en obligeant les institutions financières à développer des systèmes adéquats en vue d'assurer l'application des procédures claires. Pour ce faire, les pays africains devraient instaurer un système d'échange obligeant les hommes à faire des transactions en monnaie locale et un contrôle strict des bureaux de change.

Ils ont également proposé la création d'un Comité d'experts à travers tous les pays africains ainsi que la mise en place d'un mécanisme permettant aux pays africains d'y recourir en cas de litige survenant entre eux en ce qui concerne le gel et la restitution des avoirs produits de la corruption, le renforcement d'une cellule de lutte contre la

corruption permettant la confiscation des fonds issus de la corruption et la création d'un fonds pour la gestion de ces produits de la corruption au profit de l'Etat. Il a été également souligné l'importance de renforcement des capacités des institutions en charge de lutte contre la corruption dans le domaine de la traite d'êtres humains, notamment la vente des organes, l'exploitation sexuelle et l'immigration clandestine.

Le Forum a été clôturé par Son Excellence Monsieur Shérif Saif EDDINE, Ministre de l'Autorité de Contrôle Administratif d'Egypte qui a remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite du Forum tout en affirmant que l'Egypte accorde un grand intérêt au Continent Africain et qu'il faut trouver des mécanismes nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations issues de ce Forum qui seront soumises à l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique et communiquées également au Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption.



S.E Monsieur Shérif Saif EDDINE, Ministre de l'ACA/Egypte clôturant le 1er Forum Africain Anti-Corruption

(Les recommandations du 1^{er} forum et de la 4^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'AAACA ainsi que la présentation du Burundi à ce Forum sont annexées à la présente).

2. TRAVAUX DE LA 4èmeASSEMBLEE GENERALE DE L'AAACA

Introduction

Après la réunion du premier forum africain anti-corruption (AACF), les membres de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA) se sont réunis. L'Association des Autorités Anti-corruption d'Afrique (AAACA) a tenu sa 4^{ème} Assemblée Générale Annuelle les 14 et 15 juin 2019, à Sharm El Sheikh, en République Arabe d'Egypte. 35 pays membres que sont de l'Angola, du Bénin, du Burundi, du Bostwana, du Cameroun, de la République du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Djibouti, de la République Arabe d'Egypte, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinnée Bissau, de la République de Guinée, de l'Ile Maurice, du Kenya, du Lesotho, du Madagascar, du Mali, du Maroc, de la Namibie, du Niger, du Nigeria, de l'Ouganda, de la République Démocratique du Congo, du Sao Tome et Principe, du Sénégal, de la Sierra Leone, du Sud Soudan, du Soudan, de la Tanzanie, du Togo, de la Tunisie, de la Zambie et du Zimbabwe ainsi que des partenaires techniques et financiers, dont la Banque Africaine de développement (BAD), l'Office des Nations Unies contre la Drogue et les Crimes (ONUDC), le Réseau des Parlementaires Africains de lutte contre la Corruption (APNAC), l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique de l'Est (EAAACA), le Forum des Inspections Générales de l'Etat (FIGE), la GIZ ont pris part à cette rencontre. Au total quatre vingt trois participants avaient répondu à l'Assemblée Générale Annuelle.



Photo de groupe des participants à la 4ème assemblée Générale Annuelle de l'AAACA

1. CEREMONIES D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture officielle de cette Assemblée Générale a été présidée par Monsieur Sherif Seiif EDDIN, Ministre, Président de l'Autorité de contrôle Administrative, ACA/Egypte.



S.E Monsieur Sherif Seiif EDDIN, Ministre, Président de l'ACA/Egypte prononçant le discours d'ouverture

Dans son mot d'ouverture, le Ministre, Président de l'ACA Egypte a remercié les participants d'avoir répondu présent à cette Assemblée Générale et a invité les participants de se pencher sur les modalités de la mise en œuvre des recommandations du premier forum africain anti-corruption.

Après ce mot d'ouverture, le Président de l'AAACA, Monsieur Emmanuel Olllita ONDONGO a remercié Son Excellence Monsieur Abdel Fattah El SISI, Président de la République Arabe d'Egypte, son Peuple, les partenaires de l'Association, spécialement la Banque Africaine de Développement qui a été toujours au chevet de l'Association depuis sa création. Il a rappelé que la corruption reste un défi auquel fait face l'Afrique et que pour l'éradiquer, il faut se constituer en un seul peuple avec un idéal unique pour un combat concerté contre la corruption, reste l'arme la plus sûre et la plus puissante pour éradiquer ce cancer social qui ronge nos sociétés. Il a invité tous les membres de l'AAACA d'affûter leurs armes telles que les deux conventions en la matière, les lois, la formation, la culture de l'intégrité, l'échange d'expériences entre pays, pour baliser d'une manière certaine, la voie qui mène au combat contre ce fléau.



Mr. Emmanuel ONDONGO Ollita, Président de l'AAACA, lors de son Discours

Les conclusions de ces assises sont attendues avec ferveur et impatience.

Il a terminé son discours avec une note d'espoir par le fait que l'AAACA gagne progressivement une maturité qui fera que les Institutions africaines de lutte contre la corruption vont rompre avec l'amateurisme et le clientélisme. Ce qui leur permettra de lutter ainsi contre la corruption en connaissance de cause ; car des formations ciblées seront rendues possibles et des expériences positives enregistrées dans la détection, la surveillance et les enquêtes sur les cas de corruption seront partagées. (Pour plus de détails voir annexe du discours).

2. LES ECHANGES

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- Analyse du rapport du Comité Exécutif de l'AAACA;
- Bilan et Perspectives de l'AAACA;
- Accréditation de l'AAACA auprès des Institutions sous régionales et régionales, des partenaires et des hautes autorités, une voie obligée pour son opérationnalisation ;
- Recherche de mécanismes de mobilisation des fonds pour l'opérationnalisation du Secrétariat de l'AAACA ;
- La Coopération des Institutions africaines de lutte contre la corruption dans le recouvrement des avoirs volés:

- Discussion sur les mécanismes de mise en œuvre des recommandations du 1er forum africain de lutte contre la corruption ;
- L'analyse des statuts révisés de l'Association ;
- L'analyse du plan stratégique 2019-2023 ;
- Les divers

1. Rapport du Comité Exécutif

Le Secrétaire Général de l'AAACA, Monsieur Jean Damascène NKESHIMANA a présenté le rapport des activités du Comité Exécutif.

Dans sa présentation, il a d'abord brossé l'état des lieux des recommandations de la déclaration de Dakar sur ce point, le Secrétaire Général a fait savoir que sur les 15 recommandations issues de la 3ème Assemblée Générale Annuelle de l'AAACA à Dakar en mai 2018, le Secrétariat a mis en œuvre 10 recommandations.

Le Secrétaire Général a fait savoir que certaines recommandations étaient difficiles en mettre en œuvre du fait qu'elles demandaient des moyens financiers alors que l'association n'en dispose pas et que d'autres dépassaient la compétence du Comité Exécutif. Celles-ci sont notamment relatives à l'instauration de la taxe sur les transactions transfrontalières afin de mieux accroître les moyens des ILCs. (voir le rapport du Comité Exécutif)

2. Bilan et Perspectives de l'AAACA

Revenant sur le bilan de l'Association, Monsieur Emmanuel Ollita ONDONGO s'est félicité déjà du pas franchi par l'AAACA durant les cinq ans de son existence, que malgré la précarité des moyens financiers dont fait face l'Association (le taux de cotisation étant de 35,64%), l'Association avait réalisé beaucoup de choses relatives au renforcement du partenariat, la création d'un site web de l'Association, l'organisation régulière et réussie de trois Assemblées Générales Annuelles ainsi que les réunions du Comité Exécutif et le renforcement de la coopération entre les Institutions membres etc.

Il a, en outre, invité les Institutions membres à s'acquitter régulièrement de leurs cotisations et à faciliter le Secrétariat à la mise en application des recommandations prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle notamment la désignation des points focaux par les Institutions membres afin de faciliter la communication entre le Secrétariat et les Institutions membres.

Parlant des perspectives, il a fait savoir que pour atteindre les objectifs que s'est assignés l'AAACA, les actions suivantes doivent être réalisées:

- 1. Trouver un local propre à l'Association ;
- 2. Equiper les bureaux ;
- 3. Recruter le personnel du Secrétariat Général par avis d'appel à candidature ;
- 4. Assurer les salaires du personnel du Secrétariat Général ;
- 5. Adopter et appliquer les nouveaux statuts ;
- 6. Susciter l'adhésion des institutions africaines anti-corruption encore non membres ;
- 7. Rechercher les sources de financement auprès du Conseil Consultatif de l'UA sur la Corruption et des institutions financières continentales et internationales ;
- 8. Exiger le paiement régulier des cotisations statutaires par des institutions membres ;
- 9. Faire mettre en place les points focaux par les institutions membres qui ne l'ont pas encore fait :
- Faire adopter et ensuite appliquer, par l'UA, la taxe sur les transactions transfrontalières;
- 11. Rendre l'AAACA visible et attractive par la qualité de notre travail.

Avant de terminer, il a invité les membres présents de tout faire pour que la traçabilité des avoirs volés et ceux des autres marchés d'affaires puissent être mis à nu et être retournés au Trésor public pour contribuer au développement du Continent Africain.

Discussions

Les membres ont suivi avec attention le rapport du Comité Exécutif, le Bilan et les perspectives de l'AAACA, mais ont émis des inquiétudes quant à la faiblesse du taux de cotisation et à la mise en œuvre des recommandations issues de l'Assemblée Générale Annuelle.



Mr. Mohammed Bachir RACHDI du Maroc lors de son intervention

Pour les uns, ce taux de cotisation s'explique par le fait que les Institutions membres ne sont pas réellement informées sur les modalités de paiement des cotisations. Pour les autres, cela pourrait être dû par le fait que certaines associations n'y trouvent pas d'intérêt alors que d'autres avancent la raison de manque de moyens des institutions membres.

Pour sortir de cette impasse, les membres proposent de mettre en place une stratégie efficace de communication et aussi, demandent aux Institutions nanties de supporter l'association dans son opérationnalisation.

Au moment où d'autres pensent qu'il faut revoir à la hausse le montant à cotiser car, pour eux, la somme de 2500 dollars américains à cotiser par membre ne peut pas faire fonctionner une association continentale comme l'AAACA.

 Accréditation de l'AAACA auprès des Institutions sous régionales et régionales, des partenaires et des hautes autorités, une voie obligée pour son opérationnalisation

Ce point a été présenté par Monsieur Moumouni GUINDO, Président de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite. L'orateur a d'abord défini la notion d'accréditation auprès d'un organisme accréditeur montrant ensuite les enjeux et les intérêts de l'accréditation.

Ceux-ci sont notamment, la construction de l'image, le renforcement de la crédibilité et du prestige de l'organisme accréditeur et de l'organisme accrédité. L'accréditation d'un organisme permet également à celui-ci d'acquérir des ressources financiers nécessaires et un pouvoir d'influence lui permettant de participer à un processus décisionnel lié à l'objet et aux centres d'intérêts de l'organisme accrédité.

Monsieur Moumouni Guindo a également présenté les critères de l'accréditation d'un organisme auprès de l'Union Africaine. Il a également présenté la différence entre l'accréditation et le statut d'observateur d'organisme tout en laissant le choix libre aux membres de décider s'il faut demander une accréditation ou le statut d'observateur.

Les différentes interventions se sont tombé d'accord sur l'intérêt que présente la reconnaissance internationale de l'AAACA et ont mis en place une équipe technique composée des Représentants venant d'Egypte, du Bénin, du Madagascar, du Zimbabwe, de la Sierra Leone, de l'Angola et de la Tanzanie d'étudier la question de l'accréditation de l'AAACA auprès des Instances Régionales et Internationales et de soumettre les propositions avant la tenue de la réunion du Comité Exécutif prévue probablement en novembre 2019 au Madagascar.

2. Vers l'adoption des mécanismes de mobilisation des fonds pour l'opérationnalisation du Secrétariat de l'AAACA

Cette question qui revenait pour la deuxième fois à l'Assemblée Générale Annuelle revêt un caractère urgent pour la vie de l'Association. En effet, pour le Professeur, St. AUGUSTIN MWENDAMBALI M., la mobilisation des fonds permettra de renforcer le fonctionnement de l'Association en supportant les charges diverses.



Prof. Augustin MWENDAMBALI M. (au milieu) lors de l'exposé

Mais, selon le Professeur, quelques actions prioritaires doivent être prises. Celles-ci sont :

- 3. Incitation et mobilisation des contributions des membres ;
- 4. Plaidoirie auprès des Chefs d'Etat pour l'Instauration de la Taxe Anti-Corruption (TAC) ;
- 5. Instauration de la Prime d'Aviseur anti-Corruption (PAC) ;
- 6. Instauration de la prime de rétrocession et de recouvrement des pénalités ;
- 7. Création d'une unité de recherche pédagogique et d'autofinancement ;
- 8. Mener une campagne de lobbying auprès des Chefs d'Etat sous le Haut Parrainage de Ses Excellences, Monsieur Abdel FATTAH EL- SISI, Président de la République Arabe d'Egypte, Monsieur Mouhamadou BUHARI, Président du Nigeria, Monsieur Macky SALL, Président du Sénégal et les mécènes (Banque Mondiale, Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque Africaine pour le Développement, le Fonds Monétaire Internationale, etc..) pour la recherche des dons, des legs et libéralités en faveur de l'AAACA.

Dans leurs interventions, les membres ont reconnu le rôle que doit jouer le Secrétariat mais, que le manque de moyens financiers et humains était un défi pour la réalisation des objectifs de l'Association, d'autres ont évoqué le problème financier dont fait face

certaines institutions membres et ont proposé à ce que les plus nanties puissent voir comment appuyer le fonctionnement du Secrétariat.

D'autres encore ont proposé de recourir aux partenaires financiers potentiels de l'AAACA, mais ont soulevé la question de sa non accréditation qui l'empêche d'avoir une assise au niveau international. Raison pour laquelle, ils ont proposé d'accélérer le processus d'accréditation de l'Association auprès des instances internationales.

D'autres ont proposé de revoir à la hausse le taux de cotisation de 2500 dollars américains à 3000 dollars américains, les membres ont trouvé qu'il serait difficile d'honorer les engagements au moments où même à 2500 dollars américains les membres restent réticents à payer leurs contributions annuelles.

9. La Coopération des Institutions africaines de lutte contre la corruption dans le recouvrement des avoirs volés

Cette thématique a été développée par Dr. Elias Jean Baptiste, Président de l'Autorité Nationale de lutte contre la corruption(ANLC)/Bénin. Dans son exposé, Il a commencé par montrer les effets néfastes des flux financiers illicites, qui selon lui, selon le rapport Thabo MBEKI, plus de 50 milliards de dollars américains par an de FFI d'Afrique provenant de diverses infractions dont la fraude fiscale, les prix de transferts abusifs, les fausses facturations des opérations commerciales, la corruption, les diverses formes de malversation, la criminalité transnationale organisée, le blanchiment de capitaux sont entrés aux maux qui hantent l'Afrique et qui ont des conséquences néfastes sur la Gouvernance et le Développement du Continent.



Mr. Jean Baptiste Elias lors de son Exposé

Réduisant ainsi considérablement la croissance économique avec pour corollaire le ralentissement des efforts de réduction de la pauvreté, l'accroissement des inégalités sociales et la dépendance à l'aide extérieur au développement.

Conscients de ce problème, a-t-il souligné, les Etats devraient mettre en place des mécanismes permettant le recouvrement des avoirs et aussi, les Institutions africaines de lutte contre la corruption, devraient renforcer la coopération en matière de recouvrement des avoirs.

Discussion sur les mécanismes de la mise en œuvre des recommandations du 1er Forum Africain sur la Corruption

Ce point a été présenté par **Dr**. AMR ALI FAHMY MOUSTAFA de l'Autorité de Contrôle Administratif d'Egypte.



Dr. Amr Ali FAHMY MOUSTAPHA, lors de la présentation des recommandations issues du Forum Après avoir analysé en détail les recommandations du forum africain anti-corruption, les membres ont trouvé qu'il était important qu'une équipe technique soit mise en place pour analyser, étudier les modalités de mise en œuvre des recommandations du Forum. Cette équipe serait composée des représentants en provenance des pays suivants :

- 1. Egypte;
- 2. République Démocratique du Congo;
- 3. Zimbabwe;
- Ghana ;
- 5. Madagascar
- 6. Kenya;
- 7. Tunisie

8. Présentation et discussion des nouveaux statuts révisés et du plan stratégique

Les membres ont jugé que ces documents importants leur avaient été soumis tard et qu'ils n'ont pas eu assez de temps pour les lire et émettre leurs observations raison pour laquelle, ils ont recommandé au Secrétariat de l'AAACA de transmettre endéans deux semaines à tous les membres les nouveaux statuts et le plan stratégique 2019-2023 qui, à leur tour, pourront soumettre leurs observations au Secrétariat dans deux semaines à compter du jour de leur réception.

9. SEANCE DE CLOTURE

Un projet de communiqué final a été soumis à l'appréciation de l'assemblée. La clôture de la réunion de travail a été prononcée par S.E Monsieur Sherif Seiif EDDIN, Ministre, Président de l'ACA/Egypte qui a félicité tous les participants.

Après son discours, les membres de l'AAACA se sont séparés en s'accordant sur le lieu de la prochaine Assemblée Générale, en l'occurrence, Antananarivo au Madagascar comme proposé lors de la 3ème Assemblée Générale Annuelle de l'AAACA tenue à Dakar au Sénégal.

10. ANNEXES

- 1. ANNEXE 1. AGENDA DE L'ASSEMBLEE GENERALE
- 2. ANNEXE 2. LISTE DES PRESENCES
- 3. ANNEXE 3 : DÉCLARATION DE SHARM EL SHEIKH
- 4. ANNEXE 4: DECLARATION DU 1er FORUM AFRICAIN ANTI-CORRUPTION
- 5. ANNEXE 5 : DISCOURS DE SE MONSIEUR ABDEL FATTAH EL- SISI,
 PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

ANNEXE I

4ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES AUTORITES ANTI- CORRUPTION D'AFRIQUE

SHARM EL SHEIKH, LES 14, 15 JUIN 2019.

PROMOUVOIR ET PRESERVER LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE A TRAVERS
UNE LUTTE CONCERTEE ET UNANIME CONTRE LA CORRUPTION, GAGE D'UN
AVENIR RADIEUX DU PEUPLE AFRICAIN

Heures	Activités	Présentateur	Modérateur
	1 ^{er} Jour	: Vendredi 14.06.2019	
9h00-9h30	Installation des participants		Comité d'organisation
9h30-10h00	Arrivée de l'invité d'honneur		Protocole
10h00- 10h30	Cérémonies d'ouverture		Protocole
10hh30-10h45	Rapport du Comité Exécutif	Secrétaire Général de l' /AAACA	Charles AYAMDOO / CHRAC-Ghana
10h45-11h15	PAUSE CAFE		
11h15-11h45	Bilan et Perspectives de l'AAACA	Emmanuel OLLITA ONDONGO, Président de l'AAACA	
11h45-12h35	Débat		
12h35-13h25	Accréditation de l'AAACA aux Institutions sous régionales et régionales, des partenaires et aux hautes autorités, une voie oblige pour son opérationnalisation	MOUMOUNI GUINDO/ President OCLEI MALI	Samuel FOHTUNG TANGANG CONAC/Cameroun

			,
13h25-14h00	Débats		
14h00- 15h00	PAUSE DEJEUNER	,	
14h00-15h00	Débats (Suite)		
15h00-15h30	Vers l'adoption des mécanismes de mobilisation des fonds pour l'opérationnalisation du Secrétariat de l'AAACA	Prof MWENDAMBALL	Sékou MOHAMED SYLLA/Guinée
15h30-17h00	Débats		
17h00-18h00	TEMPS LIBRE		
	JOUR 2 : Sam	nedi 15.06.2019	
8h30-9h00	Enregistrement des Participants		
9h00-9h30	La Coopération des Institutions africaines de lutte contre la corruption dans le recouvrement des avoirs volés	l lean Bantiste Flias	Georges Nathan BAMUGEMEREIRE/IG OUGANDA
9h30-10h	Débats		
10h00-10h30	Pause-Café		
10h30-11h30	Discussion sur les mécanismes de mise en œuvre des recommandations du 1er Forum Africain de lutte contre la corruption		DIWANI ATHUMANI/DG PCCB TANZANIA
11h30-12h00	Présentation et discussion des nouveaux statuts révisés	Seynabou NDIAYE DIAKHATE/ President of OFNAC	WIYAO ESSOHANA/ Président HAPLUCIA /Togo
12h30-13h00	Débats		
	<u> </u>	I.	<u> </u>

13h00-13h30	Présentation et débats sur le plan	Charles AYAMDOO/	Représentant du
	stratégique	CHRAJ Ghana	Nigeria/EFCC
13h30-14h00	Débats		
14h00-15h00	Pause	Protocole	
15h00-16h00	Présentation de la déclaration de Sharm El Sheikh	Comité technique	Protocole
16h00-16h30	Fin de la 4ème AGA de l'AAACA	Emmanuel OLLITA ONDONGO, President of AAACA	Protocole

ANNEXE 2:

Liste des présences

LIST OF PARTICIPANTS ON THE 4TH ANNUAL GENERAL MEETING OF AAACA

SHARM EL SHEIKH, THE 14th TO 15th June 2019

		NOM ET PRENOM	ROLE/ AAACA		ORGANIZATION/INSTIT			
	PAYS			TITRE	UTION	ADDECCE FMAIL	NUMERO	MOBILE
1.	REPUBLIQUE DU CONGO	EMMANUEL OLLITA ONDONGO	PRESIDENT	PRSIDENT	OBSERVATOIRE ANTI- CORRUPTION (OAC)	ADRESSE EMAIL Emmallita2007@yahoo.fr	/TELEPHONE +242 069446165	+242 055512229
2.	-SENEGAL	SEYNABOU NDIAYE DIAKHATE	1ère VICE- PRESIDENTE	PRESIDENTE	Office National de la Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC)	Seynabou.ndiaye@ofnac.sn ofnac@ofnac.sn	+221 775107763	+221 77 091 49 37
3.	SENEONE	M. Boubacar Albert GAYE	-	MEMBRE/OFNAC	Office National de la Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC)	albertbgaye@gmail.com		00 221 77 479 99 76
4.	ZAMBIA	ROSEMARY NKONDE KHUZWAYO	2ème VICE- PRESIDENTe	Deputy Director General	-	rosenkonde@yahoo.com rnkhuzwayo@acc.gov.zm		+260976226431
5.		Isaac Chilanga	-	Director Investigations	Anti Corruption Commission (ACC)	ichilanga@acc.gov.zm		+260-977678761
6.	BURUNDI	CP Jean Damascène NKESHIMANA	GENERAL	Commissaire Général et Secrétaire Général AAACA	BrigadeSpéciale Anti- Corruption (BSAC)	Jdamascene2006@yahoo.fr	+257 22273881	+257 69314821
7.		Sylvie KWIZERA		Assistante Administrative	Brigade Spéciale Anti- Corruption (BSAC)	kwizerasylvie@gmail.com	+257 22256237	+257 68133628
8.	DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO	MWENDAMBALI MWETAMINWA AUGUSTIN	MEMBRE	DIRECTEUR GENERAL		Observatoireocep03@gmail.co m		+243 817201838

9.		MUNSI BUNKETE Robert,		Directeur Général Adjoint	D'ETHIQUE ET DE	robertmunsi@gmail.com		+243 999990246 +243 81 6821111
		,		,	CORRUPTION (OSCEP)			
10.		MULAMBA ODIA BELLARMIN		ASSISTANT DU DIRECTEUR GENERAL ET POINT FOCALAAACA//RDC	OBSERVATOIRE D'ETHIQUE ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (OSCEP)	Observatoireocep03@gmail.com		+243811430005
11.		GEORGE BAMUGEMEREIRE	MEMBER	Deputy IGG/ Excom Member AAACA	Inspectorate of Government (IG)	gbamugemereire@igg.go.ug		+256-777-610922
12.		MR. SSENTONGO RASHID		Regional Inspectorate Officer	Inspectorate of Government (IG)	rssentongo@igg.go.ug		+256-772-072487
13.		AMR ALI FAHMY MOUSTAFA	MEMBER	1 st UNDER SECRETARY		amrofahmy@gmail.com amrfahmy@aca.gov.eg		+201 000008492
		DIWANI ATHUMANI	MEMBER	DIRECTOR GENERAL	PREVENTING AND COMBATING	dgeneral@pccb.go.tz		+255735999901
14.					CORRUPTION BUREAU (PCCB)	diwani.athumani@pccb.go.tz		
	TANZANIE				(1 002)	Doreen.kapwani@pccb.go.tz		
15.		MARX ARI		PA TO THE DIRECTOR GENERAL	COMBATING CORRUPTION BUREAU (PCCB)	Doreen.kapwani@pccb.go.tz marxari@pccb.go.tz		+255756441335
16.	SIERRA LEONE	Francis Kaifala		COMMISSIONNER	ANTI-CORRUPTION COMMISSION	fbkaifala@anticorruption.gov.s I	+232 76543534	+23276668510
17.		Margaret Murray		Public Relations Officer	ANTI-CORRUPTION COMMISSION	Magmurray12@yahoo.com		+23276815284

18.	NIGER	MrSidibé Abdoul Karim	Commissaire	Haute Autorité de lutte Contre la Corruption et les Infractions Assimilées	Lelekarim62@gmail.com	+227 96 06 25 25
19.		Ibrahim AlioSanda	Commissaire	Haute Autorité de lutte Contre la Corruption et les Infractions Assimilées	lbrahim.aliosanda@live.ne	+227 97 33 99 99
20.	-SUD SUDAN	Ngor Kolong Ngor	Chairperson	South Sudan Anti- Corruption Commission (SSACC)	kodeng98@gmail.com	+211927 117 414
21.		Akuei Mayuen Deng Dut	Acting Executive Director	South Sudan Anti- Corruption Commission (SSACC)	Akueim67@gmail.com	+211 912979575
22.		AYELIGNE MULUALEM	COMMISSIONER	FEDERAL ETHICS AND ANTI CORRUPTION COMMISSION	ayeligne@yahoo.com	+251944750858
23.	ETHIOPIE	GIRMA WORKU	ADVISER FOR THE DEPUTY COMMSSIONER	FEDERAL ETHICS & ANTI COORUPTION COMMISSION	girma200895@yahoo.com	+251911963360
24.		TEREFE ASSEYI MIDEKSA	Attorney General	FEDERAL ETHICS & ANTI COORUPTION COMMISSION	fareasse@gmail.com	+251911738433
25.		KAMAL MAGHGOUB AHMED	Chief Prosecutor	Public Prosecution-Sudan	Kamal4661@gmail.Com	+24991235771
26.	SUDAN	Seeneen Aesa Hamed Mosa	Prosecutor	Public Prosecution-Sudan	seeneensd@yahoo.com	+249912330086
27.		Abdalla Mohamed Ali	Diplomat	Embassy of Sudan-Cairo	abdallakeen@gmail.com	+201150945996

28.		FOHTUNG SAMUEL TANGANG	Membre du Comité de Coordination	Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)	fohtungsam@yahoo.co.uk		+237 677707727
29.		DJOMGUEM NGOKO DOMINIQUE	Chargé d'Etudes Assistant	Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)	ngokodominik@yahoo.fr		+237 679918866
30.	TOGO	WIYAO ESSOHANA	PRESIDENT	HAPLUCIA	essohanawiyao@yahoo.fr	+22822612013	+228 90257740
31.		KudjohAyayiApélété,	Vice – Rapporteur	HAPLUCIA	akudjoh@yahoo.fr		+228 90046218
32.		MONSIEUR BAMBA MOUSSA	CHEF DE CABINET	HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE	moussa.bamba451@gmail.co m		+22507 72 10 57 22 47 95 40
33.		MADAME ADOU ESTHER SUZANNE EPOUSE COULIBALY	DIRECTRICE DE LA COOPERATION	HAUTE AUTORITE	e.adou-coulibaly@hag.ci suecoulibaly@yahoo.fr		+22558 17 72 71 22 47 95 00
34.		Charlet RAKOTOMALALA	Directeur des Ressources Humaines	BIANCO	atracoto@yahoo.fr		+261332308801
35.	MADAGASCAR	ROBENARIMANGAS OA HERIMAMY	Conseiller Technique	BIANCO	herimamy5@yahoo.fr		+261333707705
36.	DJIBOUTI	NASRO HABIB IBRAHIM	INSPECTEUR D'ETAT	INSPECTION GENERALE DE L'ETAT	nasrohabibra@yahoo.fr		+253 77811766

37.	MALI	MOUMOUNI GUINDO	PRESIDENT	Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI)	mguingo@oclei.ml	+223 66741700
38.	WALI	WAGUE OUMAR	Inspecteur des Impôts/ Président Pôle Coopération	Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI)	waguebarou@yahoo.fr	+223 667 97863
39.	ZIMBABWE	Mr. Silence Pondo	Secretary to the Commission	Zimbabwe Anti- Corruption Commission	poundosilence@yahoo.co.uk +263772398252	+263772398252
40.		Mr. Isaac Takawira	Senior External Relations Officer	Corruption Commission	Isaactakawira230@gmail.co m sukaitongo@googlemail.com	+263 772291315
41.		Mr.TABAM MPUFU	SPECIAL ANTI- CORRUPTION UNIT	Zimbabwe Anti- Corruption Commission	Thabam.mpufu@gmail.com	+263712848712
42.		MR JEACOUD	ZACC	Zimbabwe Anti- Corruption Commission	Jeacoud900@yahoo.com Jeacoud-900@yahoo.com	+263716801648
43.		Jean Baptiste Elias	PRESIDENT	AUTORITE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (ANLC) BENIN	jeanbaptiste_elias@yahoo.fr	00 229 97 07 10 95 00 229 95 42 51 4
44.	BENIN	HOUNDE KANDJI C Bernadette	Membre	AUTORITE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (ANLC) BENIN	houndekandji@yahoo.fr	+22995956159

45.		BADOU DOSSOU Etienne	ASSISTANT RAPPORTEUR	AUTORITE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (ANLC) BENIN	etiennebadou@yahoo.fr	0022995458104
46.	KENYA	Rose Mghoi	Ethics and Anti- Corruption Commission	Commissioner	rmtambo@integrity.go.ke	+254 721345556
47.		Mr. Michael Kamau Mubea	Ethics and Anti- Corruption Commission	Deputy Secretary- Technical Services	mmubea@integrity.go.ke	+254722896523
48.		Dr. Vanderley Bento Mateus	DNNP	Prevention and Fight	giciec_pgr_angola@hotmail.com vandex.mateus@gmail.com	+224925158966
49.		Dr. Deodato José Paim Santos Inácio	Prosecutor	Prevention and Fight	giciec_pgr_angola@hotmail.com deodatopaim788@gmail.com	+244923610623
50.		Sékou Mohamed SYLLA. (Head of Delegation)	Secrétaire Exécutif Adjoint	Nationale de lutte contre	sekoumohamed52@gmail.com anlcguinee@gmail.com	+224622069200
51.		Honorable Bangaly KOUROUMA	- Point Focal de la Lutte contre la Corruption Président	h	Bangalykourouma.bk60@gm ail.com	+224623762000

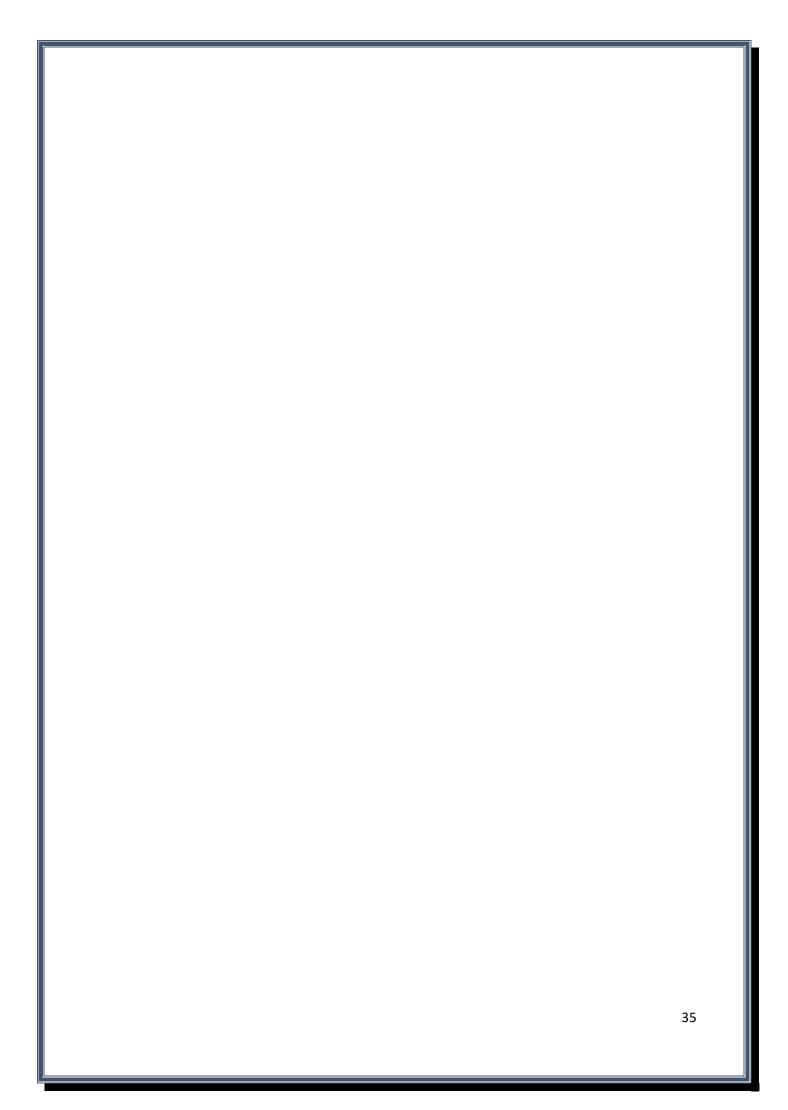
52.	GABON	LABAN THEODORA	Vice-Président	Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (CNLCEI)	Laban1955@hotmail.com		+24107963006
53.		Clémence Eliane ANIAMATSIE MBELE	Secrétaire Général	Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (CNLCEI)	Clemence.sgcnlceigabon@gm ail.com		+24104987898
54.		MPOUHONDFOGHO.F Ludovic Clarck	Chef de Cabinet	Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (CNLCEI)	ludovicmpouho@gmail.com		+24106465816
55.	TUNISIE	ChawkiTabib	Chairperson	National Anti-Corruption Authority	fatma.ajroud.pro@gmail.com		+21698327918
56.		FatmaAjroud	Chief Executive International Cooperation Officer	National Anti-Corruption Authority	fatma.ajroud.pro@gmail.com		0021698784913
57.		Mr MOHAMED ASHIRU BABA	HEAD, EDUCATION		ashirubaba@yahoo.com info@icpc.gov.ng		8062270123
58.	NIGERIA	MR SHEHU USMAN DAUDA	HEAD, SPECIAL DUTIES	ICPC	shebda@icpc.gov.ng	+2347051555512	+2347051555512
59.	GHANA	CHARLES AYAMDOO	DIRECTOR		ayamdoo@gmail.com cayamdoo@gmail.com		+233 208137 7580
60.		Mary Adjeley Nartey	Greater Accra Regional Director	CHRAJ	manartey@yahoo.com		+233787924

61.	NAMIBIE	ANDREAS KANYANGE RA	CHIEF INVESTIGATION		akanyangela@accnamibia.org	+264 812453049	
62.	NIGERIA	MOHAMMED Umar Abba		Economic and Financial Crimes Commission (EFCC)	rmuazu@efccnigeria.org		
63.	, THOU CHAIN	Mohammed Isa Rabo		Economic and Financial Crimes Commission (EFCC)	rmuazu@efccnigeria.org		
64.	ILES MAURICE	Miss Shakilla. Jhungeer	Board Member	Commission Against Corruption (ICAC)	NSuneechur@icac.mu Shaki0385@hotmail.com NBeekarry@icac.mu		+23057069906
65.		PEERUN NARAINKRISHNA	Board Member	Independent Commission Against Corruption (ICAC)	NBeekarry@icac.mu pnastili@icac.mu neersingcerum@hotmail.co.u k		57278053
66.		ESSOP ZAYNAH		ATTORNEY GENERAL OFFICE)	zessop@govno.org		
67.	SAO TOME ET PRINCIPE	AdulcynoDanyel De Ceita Tavares (Head of Delegation)	Superintendent	National Police of Republic of Republic Democratic of Sao Tome et Principe	danyvilla1933@hotmail.com	/9061450	+239 9912043

68.		Deodato de Silva Capela			Public Center Integrity of Democratic Republic	Cipstp.org@gmail.com		+2399847091		
69.	GUINEE BISSAU	Antonio Gomes		Sous-Inspecteur de la Police Judiciaire	Police Judiciaire	micaraita2015@gmail.com	+245 966649625			
70.	BOTSWANA	MATHAMBO JOSEPH M		Director General	Directorate n Corruption and Economic Crimes (DCEC)	rmathambojesu@yahoo.com		+26771800000		
71.		Edrick LETSAPA			DCEC	eletrapa@gov.bw		+2672416666 +26771702145		
72.		Reuben KWATI			DCEC	rkwatira@gmail.com		+26771451751		
73.	LESOTHO	SEFAKO SEEMA		DIRECTOR GENERAL	DIRECTORATE ON CORRUPTION AND ECONOMIC	Sefakoseema81@gmail.com		+26662756802		
74.	MAROC	MOHAMED BACHIR RACHHDI		PRESIDENT	INPPLC	b.rachdi@inpplc.ma		+212661465209		
	PERSONNEL/ SECRETARIAT DE AAACA									
75.	BURUNDI	Jean Claude BIZIMANA	ASSISTANT OF TH PRESIDENT	ADMINISTRATIVE AND LEGAL AFFAIRS	BRIGADE SPECIALE ANTI- CORRUPTION	africa.org	+257 22256238	+257 79908501		
76.			ADMINISTRATIVE ASSISTANTE		BRIGADE SPECIALE ANTI- CORRUPTION	roseniz2006@yahoo.fr	+257 22256237	+257 79956063		

						rose.nizishemeye@aaaca- africa.org							
PARTENAIRES													
77.	COTE D'IVOIRE	NANAN PALABE			AFDB	P.NANAN@AFDB.ORG							
78.	EGYPT	GIOVANNI GALLO		SENIOR LEGAL ADVISER	UNODC	Giovanni.gollo@un.org	+4369914595179						
79.	DJIBUTI	NASRO HABIB IBRAHIM		INSPECTEUR D'ETAT	FIGE	nasrohabibra@yahoo.fr		+253 77811766					
80.	KENYA-NAIROBI	OPIMBI OSORE		Coordinator Africa	Global Program for Combatting Illicit Financial Flows Africa Hub GIZ	opimbi.osore@giz.de		+254 (0) 722 458 655					
81.	OUGANDA		Ag. General Secretary	East African Association of Anti-Corruption Authorities (EAAACA)	munira@igg.go.ug		+256-701-966966						
82.	GHANA	FIFONSI	Directeur Exécutif du Secrétariat, Région Afrique	AfricanParliam entarians' Network Against Corruption (APNAC)	ffifonsi@gmail.com		+233 546073900						

			P A	Réseau des Parlementaires Africains contre a Corruption			
83.	DEMOCRATIQ	HON PASI ZAPAMBA JEAN PIERRE	e N A C (/ R P A	AfricanParliam entarians' Network Against Corruption APNAC) Réseau des Parlementaires Africains contre	apnacrdc@gmail.com	+233 818143782	



ANNEXES 3 : DÉCLARATION DE SHARM EL SHEIKH

4ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES AUTORITES ANTI- CORRUPTION D'AFRIQUE

DECLARATION DE SHARM EL SHIEIKH

THEME: PROMOUVOIR ET PRESERVER LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE A TRAVERS UNE LUTTE CONCERTEE ET UNANIME CONTRE LA CORRUPTION, GAGE D'UN AVENIR RADIEUX DU PEUPLE AFRICAIN

L''Association des Autorités Anti-corruption d'Afrique (AAACA) a tenu, sa 4ème Assemblée Générale Annuelle les 14 et 15 juin 2019, à Sharm El Sheikh, en République Arabe d'Egypte où 35 pays membres et des partenaires techniques et financiers, dont la Banque Africaine de développement et le Conseil Consultatif de l'Union Africaine contre la Corruption, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et les Crimes, le Réseau des Parlementaires Africains de lutte contre la Corruption ('APNAC), la GIZ ont pris part à cette rencontre.

La cérémonie d'ouverture officielle de cette Assemblée Générale a été présidée par Monsieur Sherif Seiif EDDIN, Ministre, Président de l'Autorité de contrôle Administrative, ACA/Egypte.

Les échanges ont porté sur les points suivants :

- Analyse du rapport du Comité Exécutif de l'AAACA ;
- Bilan et Perspectives de l'AAACA;
- Accréditation de l'AAACA auprès des Institutions sous régionales et régionales, des partenaires et des hautes autorités, une voie obligée pour son opérationnalisation ;
- Recherche de mécanismes de mobilisation des fonds pour l'opérationnalisation du Secrétariat de l'AAACA ;

- La Coopération des Institutions africaines de lutte contre la corruption dans le recouvrement des avoirs volés:

- Discussion sur les mécanismes de mise en œuvre des recommandations du 1er forum

africain de lutte contre la corruption;

- L'analyse des statuts révisés de l'Association ;

- L'analyse du plan stratégique 2019-2023 ;

- Les divers

Au terme de la réunion de deux jours ;

NOUS, Membres de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA) :

CONVAINCUS de l'effet néfaste de la corruption sur l'économie en général et la

gestion des ressources naturelles, en particulier, qui coûte 148 milliards de dollars à

l'Afrique, de l'urgente nécessité d'arrêter le pillage de ces ressources et de freiner

l'évasion des ressources financières tirées de cette pratique ;

SOULIGNANT le rôle des Autorités de lutte contre la corruption dans la mise en œuvre

des recommandations du 1er Forum Africain de lutte contre la corruption tenu à Sharm

El Sheikh les 12 et 13 juin 2019;

CONSCIENTS de l'importance de renforcer la coopération entre les Autorités de lutte

contre la corruption dans le recouvrement des avoirs volés, la coopération technique,

l'échange d'expérience ;

RECONNAISSANT l'importance de la reconnaissance et la visibilité de l'Association

auprès des Instances Régionales et Internationales,

RECONNAISSANT la nécessité d'appuyer le secrétariat pour le bon fonctionnement

des activités;

ETANT DONNE que l'union fait la force :

37

- Recommandons aux Etats de doter les Institutions de Lutte contre la Corruption (ILC) des moyens financiers suffisants pour une lutte efficace contre de la corruption sur le Continent Africain;
- 2. **Encourageons** tous les pays membres de l'Union Africaine à ratifier la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la lutte contre la corruption :
- 3. **Invitons** les Etats membres à mettre en place des mécanismes permettant le recouvrement des avoirs volés ;
- 4. Recommandons aux ILC de renforcer l'échange d'informations et la coopération dans l'exercice de leurs missions ;
- 5. **Invitons** les Institutions membres de l'AAACA à s'acquitter régulièrement de leurs cotisations ;
- 6. **Recommandons** aux Institutions membres de l'AAACA de contribuer à la promotion de l'Association en mettant en œuvre les recommandations de l'Assemblée Générale Annuelle ;
- 7. **Mandatons** à l'équipe technique composée des Représentants venant des pays :
- 8. Egypte;
- 9. Bénin;
- 10. Madagascar;
- 11. Zimbabwe;
- 12. Sierra Leone;
- 13. Angola;
- 14. Tanzanie

D'étudier la question de l'accréditation de l'AAACA auprès des Instances Régionales et Internationales ;

Et une seconde équipe technique composée des Représentants en provenance des pays :

- 15. Egypte;
- 16. République Démocratique du Congo;
- 17. Zimbabwe;
- 18. Ghana;
- 19. Madagascar
- 20. Kenya;
- 21. Tunisie

chargée d'analyser et d'étudier la mise en œuvre des recommandations du 1er Forum Africain sur la lutte contre la corruption

- 22. Accordons le Statut des membres d'honneur aux personnes suivantes :
- 23. Jean Baptiste Elias de la République du Bénin ;
- 24. Charles AYAMDOO de la République du Ghana;
- 25. Dieudonné ODOUNGA AWASSI de la République du Gabon ;
- 26. Samuel FOHTUNG TANGANG de la République du Cameroun.
- 27. Recommandons au Secrétariat de transmettre les statuts et le plan Stratégique de l'association dans deux semaines aux membres pour une lecture approfondie qui devront à leur tour les soumettre au Secrétariat de l'AAACA dans deux semaines avec des observations ;
- 28. Recommandons vivement au Comité Exécutif et aux ILC de renforcer la coopération avec des partenaires comme le Conseil Consultatif de l'Union

Africaine, le GIZ, la Banque Africaine de Développement, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et les Crimes (UNODC), l'Interpol, l'OLAF, le Réseau des Parlementaires Africains de lutte contre la Corruption (APNAC), etc.

- 29. **Saluons** la forte présence des institutions de lutte contre la corruption à cette 4ème Assemblée Générale de Sharm El Sheikh, témoignant ainsi leur adhésion aux idéaux de l'Association et leur volonté de renforcer la coopération entre ses membres
- 30. **Félicitons** le Gouvernement Malgache d'avoir accepté d'accueillir la réunion du Comité Exécutif et 5ème Assemblée Générale Annuelle de 2020 de l'Association ;
- 31. **Exprimons** notre gratitude à Son Excellence Monsieur Abdel FATTAH El SISSY, Président de la République Arabe d'Egypte, pour son soutien et sa contribution appréciables à l'organisation de la 4ème Assemblée Générale de l'AAACA;
- 32. **Remercions** le peuple Egyptien pour son hospitalité et sa générosité, à travers les initiatives prises par l'ACA qui a pris en charge la totalité de l'organisation de cette 4ème Assemblée Générale Annuelle de l'AAACA.

Fait à Sharm El Sheikh, le 15 juin 2019

ANNEXE 4:

DECLARATION DU 1er FORUM AFRICAIN ANTI-CORRUPTION



التوصيات

RECOMMENDATIONS RECOMMANDATIONS



RECOMMANDATIO RECOMMENDATIO

التوصيات

VS

NS

العمل على إعداد خطة استراتيجية متكاملة لمكافحة الفساد ومنعه بالقارة الأفريقية (تشمل مجالات التعليم والبحث العلمى والإعلام والقضاء والمكافحة الفنية وتعزيز النتمية الاقتصادية والبشرية)، من خلال تشكيل لجنة مشتركة من الأجهزة المعنية بإعداد ومتابعة الاستراتيجيات الوطنية والخبراء بالدول الأفريقية.

To develop an integrated strategic plan for combating and preventing corruption in the African continent (including education, scientific research, media, judiciary and technical means for combating corruption along with promoting economic and human development) by means of formulating a joint committee composed of African agencies and experts concerned with designing and following-up national strategies.

Elaborer un plan stratégique intégré pour lutter contre la corruption et la prévenir dans le continent africain (y compris les domaines de l'éducation, de la recherche scientifique, des médias et le renforcement des capacités économiques et humaines) par le biais d'une commission conjointe des organes concernés par l'élaboration et le suivi des stratégies nationales et des experts des Etats africains.



التو صيات

تضافر الجهود لوضع مؤشر أفريقي لقياس الفساد في أفريقيا بحيث يكون نابعاً من السياق الأفريقي ومعبراً عن واقع الحال في القارة وخصوصيته مع مراعاة القروق القردية بين الدول الأفريقية بعضها البعض.

To consolidate efforts to develop an African indicator for measuring corruption, that corresponds to the African context and reflects its peculiarity, bearing in mind the individual differences among the African countries;

Exercer des efforts communs pour établir un indice commun africain destiné à mesurer la corruption en Afrique, provenant du contexte africain et exprimant la réalité de la situation dans le continent tout en tenant compte des différences spécifiques entre les Etats africains:



RECOMMANDATIO RECOMMENDATIO

التو صبات

ندشين منصة قارية من خلال نقاط إتصال وطنية تتولى متابعة تطورات قضايا الفساد ونتاتج جهود المكافحة ومتابعة النزام دول القارة الموقعة على اتفاقيتي الأمد المتحدة والاتحاد الافريقي لمعام 2003، من حيث قيام كل دولة باتخاذ ما يلزم من تدابير وإجراءات وفقاً لنظامها القانوني ومبادنها الدستورية لضمان الحد من ظاهرة الفساد، على أن تجتمع سنوياً وتعان عن نتائج عملها وتوصياتها.

To launch a continental platform based on national focal points in charge of following up the developments of the corruption cases and the outcomes of the anti-corruption efforts, as well as following up the commitments of states signatory to the United Nations Convention against Corruption and the African Union Convention of Preventing and Combating Corruption in 2003, with regard to the anti-corruption measures and procedures adopted by them, pursuant to their respective legal systems and constitutional principles, aiming to limit the phenomenon of corruption, provided that they convene on an annual basis and declare concluded outcomes and recommendations;

Lancer une plateforme continentale à travers des points focaux nationaux chargés de faire le suivi de l'évolution des affaires de corruption et des résultats des efforts de lutte, ainsi que le suivi des engagements des Etats du continent signataires des deux conventions des Nations Unies et de l'Union africaine en 2003, quant aux mesures et procédures nécessaires prises par chaque état conformément à son système juridique et ses principes constitutionnels afin d'assurer la réduction du phénomène de corruption. Cette plateforme doit se réunir annuellement et annoncer les résultats de ses travaux et ses déclarations:



التوصيات

إعداد آلية الكترونية مؤمنة للتبادل الفورى للمعلومات عن جرائم الفساد وغسل الأموال وتمويل الإرهاب بين الدول ذات الإهتمام المشترك مع التوسع في نشر جهود أجهزة مكافحة الفساد المختلفة في الدول الأفريقية لتوعية المواطنين عامة وتحفيزهم على الإبلاغ عن الفساد بكافة صوره.

To devise a secure electronic mechanism for instant exchange of intelligence on crimes of corruption, money laundering and funding terrorism among states with common interests, while expanding in mobilizing efforts of African anti-corruption authorities, with regard to sensitizing the public and encouraging them to report all forms of corruption;

Élaborer un mécanisme électronique sécurisé pour échanger rapidement les informations en matière du délit de corruption, du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme entre pays d'intérêt commun, conjuguer les efforts déployés par les diverses autorités de lutte contre la corruption dans les États africains dans le but de sensibiliser les citoyens et les inciter à signaler toute forme de corruption:



RECOMMANDATIO RECOMMENDATIO

التو صبات

إنشاء آلية قانونية للتعاون بين دول القارة بشأن استرداد عوالد الفساد تكون على شكل بروتوكول ملحق بالاتفاقية الأفريقية لمكافحة الفساد على أن تكون قرارات هذه الآلية مازمة لكافة الدول الأطراف في الاتفاقية الأفريقية لمكافحة القساد.

To establish a legal mechanism for cooperation among African states on the recovery of corruption proceeds, in the form of a protocol annexed to the African Union Convention on Preventing and Combating Corruption, provided that respective decisions of such mechanism shall be binding to all States Parties to the Convention;

Mettre en place un mécanisme juridique de coopération entre les États du continent, pour restituer les revenus générés par la corruption, sous la forme d'un protocole annexé à la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, dont les décisions seront contraignantes pour tous les États signataires de ladite Convention;



التوصيات

ضرورة اجراء مراجعة مستمرة لأليات مكافحة الفساد والعمل على تطويرها لتتماشى وخصوصية الدولة التي سنطيق فيهاء مع التأكيد على الأهداف المشتركة للدول الأفريقية في تحقيق مستوى عال من الشفافية، على أن يتم ذلك في المؤتمر السنوى لاتحاد هينات مكافحة الفساد.

To constantly review anti-corruption mechanisms, and to develop and upgrade it in conformity with the specific context of respective states, while stressing common goals of African states to achieve strict transparency, provided that these proceedings will take place in the annual assembly of Association of African Anti-Corruption Authorities (AAACA);

Examiner périodiquement le mécanisme de lutte contre la corruption et œuvrer à la mise au point dudit mécanisme en conformité avec la spécificité de chaque État où il sera mis en œuvre, et réaffirmer, lors de l'Assemblée annuelle de l'Association des autorités anti-corruption d'Afrique, les objectifs communs des États africains visant à atteindre un niveau élevé de transparence;



RECOMMANDATIO RECOMMENDATIO

التوصيات

تعزيز التعاون مع الشركاء الدوليين لتوفير الإمكانات التمويلية والفنية لمكافحة الفساد بما يحقق المصالح المشتركة بينهم

To promote cooperation with international partners to make accessible all funding and technical potentials for combating corruption for realizing common interests;

Renforcer la coopération avec les partenaires internationaux afin de fournir les capacités financières et techniques de lutte contre la corruption pour réaliser les intérêts communs entre eux;



التوصيات

التوسع في إبرام مذكرات تقاهم ويروتوكولات تعاون بين الأكاديمية الوطنية لمكافحة الفساد بمصر و مراكز التدريب والأجهزة الرقابية في الدول الأفريقية لتدريب وتأهيل الكوائر. الأفريقية في مجالات منع ومكافحة الفساد ونشر. قيم النزاهة والشفافية .

To expend the conclusion of Memoranda of Understanding (MoUs) and protocols d'accords between the National Academy for Combating Corruption in Egypt and training centers and African control authorities for training and qualifying African cadres in the realm of combating and preventing corruption whilst promoting values of integrity and transparency;

Élargir la conclusion des mémorandums d'entente et des protocoles de coopération entre l'Académie nationale égyptienne de lutte contre la corruption, les centres de formation et les organes de contrôle dans les pays africains, pour former et habiliter les cadres africains dans les domaines de prévention et de lutte contre la corruption et de diffusion des valeurs d'intégrité et de transparence;



RECOMMANDATIO RECOMMENDATIO

التوصيات

دراسة وضع آليه منتظمة لعقد المنتدى وبصفة دورية، بعرض فيها الموقف التقفيذي للتوصيات التي تصدر عن المنتديات دورياً .

To study developing a regular mechanism for convening the forum on a regular basis, while presenting the status of implementing respective recommendations issued by Forum sessions regularly;

Etudier la possibilité de mettre en place un mécanisme régulier de tenue périodique du forum, pour la revue de la mise en œuvre des recommandations émises par les forums;



التوصيات

تطوير قدرات الجهات العاملة في مجال مكافحة الفساد للتعرف على الطرق المستحدثة في غسل عاندات جرائم الفساد، مع إتخاذ إجراءات جادة للتعرف على أسباب ضعف إسترداد الموجودات في أفريقيا لتحديد أماكن الأصول المهربة وحجزها واستردادها.

To develop the capacities of the entities concerned with combating corruption to identify the modern methods used to launder the monies gained from the corruption crimes, whilst adopting strict measures to address the reasons of Africa's weakness with regard to reclaiming the existed assets, aiming to locate, seize and reclaim the smuggled assets.

Promouvoir les capacités des instances en opération dans le domaine de lutte contre la corruption pour trouver de nouvelles méthodes de blanchiment des recettes des crimes de corruption, prendre des mesures efficaces pour déterminer les points de faille à propos du retour des fonds existant en Afrique, et déterminer les lieux des actifs détournés dans le but de les saisir et les restituer.

ANNEXE 5

DISCOURS DE SE. MONSIEUR ABDEL FATTAH EL- SISI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

Mesdames et Messieurs. Les ministres de la justice et de l'intérieur, et chefs des organes de contrôle et de l'audit dans les pays africains frères, Frères et sœurs... Responsables de l'Union Africaine et de l'Association des Autorités de Lutte contre la Corruption en Afrique,

Permettez-moi de vous souhaiter tous la bienvenue en Egypte, et de vous adresser mes sincères remerciements pour votre souci de prendre part au premier forum africain pour la lutte contre la corruption, dont la tenue en Egypte émane de sa conviction de la nécessité de renforcer l'action africaine commune et d'échanger les expertises dans ce domaine, qui occupe une priorité avancée au niveau des efforts nationaux, et sur l'agenda des travaux de l'UA.

La lutte contre la corruption nécessite sans doute la consolidation concertée de nos efforts tous sur les volets politique, législatif, juridique et de contrôle afin d'éradiquer le fléau de corruption qui rogne les économies des pays. Elle nécessite la sensibilisation envers les formes de corruption, ses dangers et ses répercussions, étant l'un des principaux obstacles sur la voie du progrès, de développement durable et des aspirations légitimes des peuples de notre continent africain vers l'enracinement des valeurs de liberté, d'égalité, de justice et de dignité. Les ressources gaspillées dans notre continent africain en raison de la corruption, font partie des raisons principales du recul des structures économiques et sociales dans beaucoup des Etats africains.

L'Egypte a fait un grand pas en avant au cours des dernières années en matière de la lutte contre toute forme de corruption. Elle a accordé un grand intérêt aux recherches, aux études et aux sondages, afin de déterminer les raisons de corruption et sa réelle ampleur. L'intérêt égyptien à cet égard revêt une importance particulière à la lumière de la confirmation, par la constitution, du principe de l'engagement de l'État à la lutte contre la corruption, et au renforcement de l'engagement des autorités et des organes spécialisés de contrôle, en coordination entre eux en matière de la lutte contre la corruption, et de renforcement des valeurs d'intégrité et de transparence, afin de sauvegarder les fonds publics. Des législations nécessaires ont été promulguées afin de lutter contre toute forme de corruption qui figure parmi les obstacles les plus importants entravant le développement durable escompté, outre la création du Comité National de Coordination pour la lutte contre la corruption, et l'Académie Nationale pour la lutte contre la Corruption. Les efforts égyptiens entrepris dans ce contexte n'étaient pas isolés des efforts internationaux déployés pour la lutte contre ce phénomène. L'Égypte s'engage aux normes et aux systèmes de contrôle et d'audit internationaux conformément aux plus hautes exigences.

Elle a adhéré aux accords onusiens, africains et arabes pertinents, dont le dernier était l'accord de l'UA pour la prévention et la lutte contre la corruption, lequel constitue le document juridique de base du continent africain en matière de la lutte contre la corruption.

L'État a procédé à des mesures de réforme législative allant de pair avec les diverses dispositions dudit accord. Des départements spécialisés dans la lutte contre les formes de la corruption financière et administrative ont été mis en place, outre l'adoption des mesures de digitalisation visant à renforcer la gouvernance administrative et financière, et à aider à l'élimination de la bureaucratie.

Mesdames et Messieurs,

J'ai une conviction enracinée que la lutte contre la corruption et le changement des réalités de notre continent ne peuvent être atteints sans la consolidation des efforts, la formulation des vues communes, et le renforcement des mécanismes africains de coordination pour éradiquer la corruption sur tous les volets.

L'Égypte continuera son soutien aux efforts communs visant la lutte contre la corruption sur l'échelon africain, entre autres doubler le nombre des stages de formation, offerts par l'Académie Nationale pour la lutte contre la Corruption, des cadres des organes africains chargés de l'application de la loi.

L'Égypte est également disposée à coopérer avec ses frères africains et avec les organes concernés à l'UA afin d'échanger les meilleures pratiques dans ce domaine. Nous affirmons dans ce contexte l'importance du renforcement de la coopération internationale avec les principaux partenaires de l'Afrique sur tous les niveaux pour valoriser le bénéfice escompté dans ce contexte.

Enfin, je vous souhaite tout le succès dans la conclusion des travaux de ce forum de manière à soutenir les efforts de développement dans notre continent, et à voir ce forum constituer une plateforme africaine pour amplifier la coopération en matière d'échange des informations et des expertises sécuritaires, juridiques, législatives et de contrôle, et de devenir un mécanisme efficace de la communication avec les partenaires internationaux.

Que Dieu nous accorde la réussite dans tout ce qui mène à réaliser la croissance et la prospérité de nos États et peuples africains.

Je vous remercie. Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous